

# Communiqué des grévistes du lycée Simone Weil concernant la réforme du lycée professionnel :

Une énième réforme de la voie professionnelle est envisagée par le gouvernement alors que le bilan des anciennes réformes n'a jamais été réellement effectué.

Cette réforme de la voie professionnelle présentée ces dernières semaines par Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, est imposée aux personnels de l'Éducation Nationale sans qu'une réelle concertation ait eu lieu avec les équipes pédagogiques concernées au premier plan.

D'un Bac professionnel en 4 ans en 2008, nous passerions à un bac pro en 2 ans et demi voire 2 ans (dans la logique) sans allègement de l'actuel programme prévu pour 3 années.

Cette réforme enlèverait 170 heures de formation sur les 3 années ; c'est en Terminale pro que le plus grand nombre d'heures de cours serait supprimé.

Cette réforme s'appliquerait brutalement dès septembre 2024 pour les 3 années du Bac pro. C'est d'abord l'année de Terminale professionnelle qui va être impactée avec un calendrier qui paraît ignorer le rythme d'apprentissage des élèves.

La période de septembre à mai comprendrait les cours, 6 semaines de PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) et le passage des CCF (Contrôles en Cours de Formation). Mi-mai auraient lieu les examens. La période de mai à juin correspondrait à « un parcours de diversification » : lors de ces 6 semaines, les élèves seraient soit de nouveau en PFMP (avec une gratification) ou dans un module « poursuite d'études » au lycée.

L'organisation de ce « parcours de diversification » serait laissée à l'autonomie des établissements. Cette possibilité de « diversification » risque d'une part d'accroître les inégalités sociales entre les élèves qui privilégieront les « gratifications » au détriment de la poursuite d'études ; d'autre part, la réforme du lycée général avait démontré que peu d'élèves étaient revenus en cours une fois les examens passés, qu'en sera-t-il pour les élèves de la voie pro ?

Nous n'oublions pas non plus que cette réforme a pour objectif de privilégier les formations « dites insérantes » afin de favoriser l'insertion professionnelle dans le bassin d'emploi local. Or, une telle orientation risque de renfermer les élèves dans un territoire bien délimité sans assurance que cette formation ait réellement un avenir assuré.

Enfin, cette réforme pose aussi la question de la menace sur l'avenir des emplois pour les personnels du lycée professionnel et donc les questions, si ce n'est d'un plan social, de possibles reconversions...

Ce n'est pas de plus d'entreprise dont les élèves ont besoin mais de plus et de mieux d'École !